

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OFFRE DE REMBOURSEMENT & OFFRE D'ESSAI GRATUITE AMPLI TUNER HIFI YAMAHA

ARTICLE 1 – LE PROMOTEUR

- 1.1. Le promoteur est **Yamaha Music Europe GmbH, Siemensstraße 22-34 à 25462 Rellingen, Allemagne (« Yamaha »)**. La promotion sera traitée par la société Benamic, IDA Business & Technology Park, Ring Road, Kilkenny, Ireland (**« l'Agence d'exécution »**).
- 1.2. Yamaha se réserve le droit de retirer l'offre promotionnelle à tout moment.
- 1.3. En s'inscrivant, le participant accepte les présentes conditions générales.

ARTICLE 2 - PARTICIPANTS

2.1 Cette promotion n'est ouverte qu'aux clients particuliers basés en France, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Autriche, au Royaume-Uni, en Irlande, au Luxembourg, en Suède, au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Italie (**« Participant »**).

Les employés de Yamaha, de ses filiales, leurs familles, leurs agents et les autres parties directement impliquées dans la présente promotion ne sont pas éligibles pour participer. Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus. La promotion n'est ouverte qu'aux participants ayant acheté un produit sélectionné pendant la période de la campagne.

2.2. Yamaha se réserve le droit de vérifier l'éligibilité des participants et/ou d'exclure des participants à sa seule discrétion à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Les revendeurs ne peuvent pas soumettre des inscriptions au nom de leurs clients.

ARTICLE 3 – COMMENT PARTICIPER

3.1 Les participants ont la possibilité d'acheter n'importe lequel des ampli tuner hifi comme listé à l'article 4.1.

Pour être éligible à cette promotion, les participants doivent acheter les produits soit en ligne ou en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Autriche, au Royaume-Uni, en Irlande, en France, au Luxembourg, au Danemark, en Finlande, en Suède, en Norvège ou en Italie auprès d'un distributeur agréé participant.

Les produits doivent être achetés durant la période de promotion, comme indiqué ci-dessous.

3.2 Période de promotion : L'achat des produits de l'offre promotionnelle doit avoir lieu **entre le 09.05.2024 et le 15.06.2024.**

3.3 La date d'achat doit correspondre à la date de la facture ou du reçu, pour les commandes passées en ligne, la date de commande doit être confirmée par le distributeur sur la facture finale.

3.4 Cette offre n'est pas valable sur les produits d'occasion, remis à neuf ou reconditionnés mais uniquement sur les modèles neufs achetés auprès d'un revendeur agréé.

3.5 Au maximum un (1) produit éligible peut être demandé par participant pendant la période de la promotion. Une (1) seule demande peut être faite par participant et par produit éligible.

3.6 L'enregistrement des produits pour participer à l'offre promotionnelle doit se faire exclusivement en ligne via un site dédié, au moyen du formulaire d'inscription disponible sur <https://europe.yamaha.com/cashback>. Les formulaires de demande dûment remplis et corrects, accompagnés d'une copie de la facture originale, doivent être reçus au plus tard le **30.06.2024** à 23:59 (« Période d'inscription »). Pour participer à cette offre de remboursement, les clients devront fournir leur nom complet, leurs coordonnées bancaires, l'adresse du distributeur participant, y compris la facture (si les produits de l'offre promotionnelle sont achetés dans un point de vente au détail) ou la confirmation de commande avec la date et la facture (si les produits de l'offre promotionnelle sont achetés en ligne) et le numéro de série des produits éligibles à l'offre promotionnelle.

3.7 Chaque demande de remboursement est limitée à un usage unique et ne peut pas être utilisée conjointement avec tout autre bon promotionnel ou offre de remboursement sur le dispositif promotionnel, comme indiqué à l'article 4.1.

3.8 La preuve d'achat doit être une copie lisible du reçu ou de la facture indiquant clairement le nom du détaillant, la date d'achat, le nom du produit et le prix d'achat. Les éléments nécessaires pour participer à cette offre ne seront pas renvoyés au consommateur à l'issue.

3.9 Yamaha délivrera le remboursement spécifique par virement bancaire, dans les 35 jours suivant la validation de votre inscription complète.

ARTICLE 4 – OFFRE DE REMBOURSEMENT

4.1 **L'offre de remboursement** dépendra du modèle d'ampli-tuner acheté. Les montants des remboursements sont les suivants :

MODELES	Montant du remboursement
R-N600A	70 €
R-N800A	100 €
R-N1000A	150 €
R-N2000A	250 €

4.2 L'offre de remboursement ne peut être échangée contre un règlement en espèces.

4.3 Lorsque l'offre de remboursement constitue un avantage imposable, l'obligation fiscale incombe au bénéficiaire. Par conséquent, si votre banque vous facture des frais, ceux-ci seront déduits directement par votre banque.

4.4 Dans l'éventualité où le consommateur retourne les produits au distributeur agréé pour avoir, le participant n'aura pas droit de prétendre à l'offre de remboursement promotionnelle et toute réclamation sera par la suite rejetée. Afin d'éviter toute confusion, cette clause n'interdit en aucune façon le droit du consommateur d'exercer ses droits légaux ou de garanties applicables.

ARTICLE 5 - ESSAI GRATUIT DU STREAMING QUOBUZ

5.1 Les participants qui réussissent à s'inscrire à l'offre de remboursement et qui respectent les présentes conditions générales auront droit à deux (2) mois d'essai gratuit de la plateforme de streaming Qobuz Studio Solo (en plus de l'offre de remboursement). ("essai gratuit")

5.2 L'essai gratuit sera envoyé à l'adresse e-mail des participants par l'agence exécutante lorsque les remboursements seront effectués.

5.3 L'essai gratuit ne peut pas être échangé contre de l'argent et ne peut pas non plus être attribué à un tiers.

5.4 L'essai gratuit ne peut pas être offert à un participant qui :

- a. n'a pas acheté le produit promotionnel auprès d'un revendeur agréé ; et/ou
- b. n'a pas complété l'inscription à l'application Qobuz ou aux conditions générales du service Qobuz ; et/ou
- c. a déjà un abonnement à l'une des plateformes de streaming Qobuz.

5.5 L'essai gratuit sera fourni une fois que le participant aura respecté les conditions des présentes conditions générales et en complétant et soumettant leurs inscriptions sur l'application Qobuz, les participants confirment qu'ils acceptent d'être liés par ces conditions générales.

4.6 Cette promotion n'affecte pas les droits légaux de tout acheteur ou participant. Les produits défectueux, endommagés ou défectueux ainsi que les produits payés par le client/participant en plusieurs versements ou achats à distance doivent être retournés au revendeur pour réparation, échange ou remboursement, conformément et en conformité avec les lois locales du pays dans lequel le produit a été acheté.

4.7 La date limite d'activation de l'essai est le 15.08.2024.

4.8 L'essai promotionnel sera limité aux premières 1 000 inscriptions de participants.

ARTICLE 6 - DONNÉES

Lors de l'inscription, le participant fournira des données à caractère personnel telles que son nom, son adresse, ses coordonnées bancaires, etc... qui seront stockées et traitées par « Yamaha » dans le but d'administrer cette promotion. Vous pouvez à tout moment vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel en vous adressant à dataprotection@contact.europe.yamaha.com. Toutes les informations personnelles seront traitées par « l'agence d'exécution » uniquement dans le cadre de la gestion de cette promotion, y compris pour alimenter des informations à des tiers désignés là aussi exclusivement pour gérer cette promotion. Dans la mesure où notre fournisseur tiers dit « l'agence d'exécution » entre en contact avec vos données à caractère personnel, nous veillerons à ce que le contrat de traitement des données conformément à l'Article 28 du RGPD soit également conforme aux lois applicables sur la protection des données.

Le participant peut obtenir plus d'informations sur l'utilisation des données personnelles dans la politique de confidentialité de Yamaha ici : https://fr.yamaha.com/fr/privacy_policy/

ARTICLE 7 – CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

7.1 Aucune responsabilité ne sera acceptée pour les inscriptions perdues, retardées ou non reçues à la date limite.

7.2 Les inscriptions seront rejetées si elles sont incomplètes ou illisibles. Il incombe au participant de s'assurer que suffisamment de détails soient fournis pour que les inscriptions soient traitées.

7.3 Yamaha n'est pas responsable des frais encourus par le participant dans le cadre de la promotion.

7.4 Yamaha ne saurait être tenu responsable des retards de quelque nature que ce soit en rapport avec cette promotion.

7.5 Yamaha ne sera pas responsable de tout manquement à cette offre lorsque ce manquement est causé par des circonstances aggravantes assimilables à un cas de force majeure ou à la faute d'un tiers (c'est-à-dire au-delà du contrôle raisonnable de Yamaha) et/ou des événements qui, sans la faute de l'une ou l'autre partie, rendent la performance impossible ou incapable d'être exécutée de manière satisfaisante.

7.6 Yamaha se réserve le droit de retirer cette promotion à tout moment et/ou de modifier unilatéralement les conditions générales sans encourir de responsabilité quelconque.

ARTICLE 8 – JURIDICTION

Les présentes conditions générales sont régies par les lois du pays dans lequel vous avez acheté les produits et relèvent de la compétence exclusive des tribunaux compétents de ce même pays.